



www.financespubliques.cgt.fr/23/

n° 6 mars 2014

Visites de sites

En mars, la CGT Finances publiques continue les visites de sites en période estivale. Le soleil est au rendez-vous. Le moral des agents est comme la météo pollué de gris, de particules de mécontentements (et pas fines). Difficile d'y détecter un rayon de soleil et pourtant il brille dehors. Au programme du jour, Chatelus, Gouzon, Chénérailles et Ahun.

La journée commence par la trésorerie de Chatelus. Les agents sont inquiets avec le futur redécoupage des cantons, celui de Chatelus disparaîtra et que deviendra la trésorerie ? En attendant, les agents ont souhaité un rafraîchissement de la pièce dévolue à la convivialité. Ils attendent aussi la dotation de lampes -lumière de jour- ainsi qu'un bureau et un fauteuil.

Étrangement à Gouzon, le maire de la commune s'est enquis de notre visite à la trésorerie. Pourquoi la CGT vient-elle? Y a-t-il des problèmes ? Nous nous posons une question : comment était-il au courant de notre visite?

Les inquiétudes concernant ce poste sont légitimes, un agent a fait sa demande de mutation et risque de partir en septembre prochain et le second devrait faire valoir son droit à la retraite en 2015.

Chénérailles connaît les mêmes inquiétudes que Chatelus. Le canton disparaîtra au profit de celui de Gouzon. Quid de la trésorerie ?

A Ahun, il a été demandé que le porte drapeau soit déplacé pour faciliter sa mise en place. Les agents sont obligés de se percher afin de poser le drapeau tricolore. Il ne manquerait plus qu'ils tombent en hissant les couleurs !!!

Les agents sont également inquiets sur la pérennité de la trésorerie même si Ahun semble rester chef lieu de canton. Les deux agents qui y officient devraient faire valoir leurs droits à la retraite d'ici 18 à 24 mois.

Mis à part cela, les problèmes quotidiens demeurent :

- ➔ Le manque d'effectifs est toujours aussi criant.
- ➔ Depuis septembre, l'afflux du public perdure même le lundi nous avons pu le constater.
La fusion des avis d'impôt sur le revenu et des contributions sociales n'a pas été expliquée en amont ; les agents dans les postes comptables ont été en première

ligne. Avant, si la somme était inférieure à 40 € pour les contributions sociales, elle n'était pas mise en recouvrement. Depuis l'an passé, cette somme est couplée avec l'impôt sur le revenu et tout est mis en recouvrement : merci pour le cadeau.

Les personnes concernées ne comprennent pas pourquoi et en plus ils se retrouvent, souvent, avec la taxe d'habitation et la redevance audiovisuelle à régler. Depuis cette année, ils découvrent qu'ils doivent, aussi s'acquitter du tiers provisionnel. Les visites et les appels téléphoniques sont nombreux. Difficile dans ce cas là de faire du romantisme au guichet et de passer 5 mn au téléphone avec les usagers.

- La législation fiscale se complexifie, et les agents dans les postes peuvent difficilement répondre aux interrogations des contribuables.
- Le nombre d'impayés augmente et les délais accordés sont de plus en plus nombreux (ils ne concernent pas que les impôts) tout comme les paiements en espèces (la crise privant les gens de moyens de paiement). L'abaissement du seuil de 3 000 € à 300 € n'a rien changé et fragilise les redevables. Doit-on renvoyer les personnes en cas de paiement supérieur à 300 € ou bien l'accepter ? La mise en place, récemment, de terminaux bancaires ne résoudra pas ce problème.
- Les usagers souhaitent sortir du système de la mensualisation en fin d'année et demandent des délais supplémentaires pour s'acquitter du solde de leurs impôts.
- Les personnels râlent à propos des demandes de statistiques trop nombreuses qui sont réclamées par la direction. Le nombre d'indicateurs est censé avoir baissé, mais dans les faits, ce n'est pas le cas. Dernier exemple en date : donner le plus précisément possible l'organigramme fonctionnel d'un poste à deux agents !!! Il est vrai que cela peut paraître important pour certains, mais ils ignorent certainement le travail effectué par d'autres.
- Enfin, ce qui est nouveau, et qui touche toutes les catégories, c'est une forme de désillusion sur nos métiers ; les agents sont désabusés.

Voilà le vécu de tous les agents, du C au A. Tous les baromètres et thermomètres sociaux dont Bruno Bézard et la direction sont si friands ne changeront rien à une réalité que toutes nos visites de postes et de services confirment :

LES AGENTS DE TOUS GRADES SONT A BOUT ET EN ONT PLUS QU'ASSEZ DE LA DEGRADATION DE LEUR QUOTIDIEN ET DE LA DESTRUCTION DES COLLECTIFS DE TRAVAIL.

Grève du 20 mars

Taux de grévistes : 30,88% - 4 trésoreries fermées

Catégorie A : 24,49 %

Catégorie B : 37,80 %

Catégorie C : 37,50 %